



AVIS DE PUBLICITE – MISE EN CONCURRENCE
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME POUR
L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE

1-PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction Valorisation Economique et touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Il peut également être retiré sur place ou transmis par courriel, la demande doit être faite par email à : regis.aure@mairie-saintpaul.fr

Pour toute question concernant la consultation vous pouvez prendre contact avec M. Régis AURE au 0262 45 90 69.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Délivrance de quatre (4) autorisations d'occupation du domaine public maritime pour l'exploitation des activités suivantes :

- Beach Tennis sur la plage des Brisants (1 AOT)
- Beach Tennis sur la plage de l'Hermitage les Bains à proximité du poste MNS (1)
- Location de paddles et d'accessoires de snorkeling sur la plage de l'Hermitage les Bains à proximité du boulodrome (1 AOT)
- Location de paddle, stand up, kayaks et pédalos sur la plage du Trou d'eau à l'arrière de la rondavelle l'Univert (1 AOT)

3 - DUREE DE L'AOT

- Prise d'effet à compter de la date de signature de la convention pour se terminer le 31 décembre 2023.

4 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- 1. Valeur technique : 40 %**
- 2. Qualité du projet : 40%**
- 3. Proposition financière du candidat : 20%**

5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 14 mars 2023 à 15h00